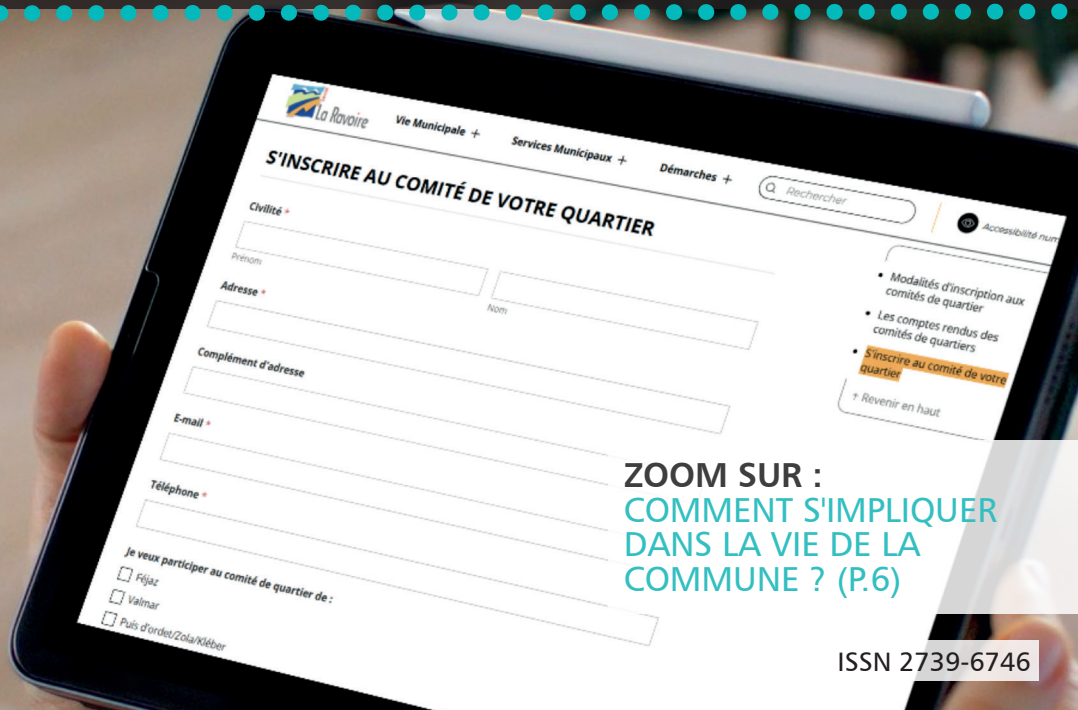




2026-2032

DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX ÉLUS



ZOOM SUR :  
COMMENT S'IMPLIQUER  
DANS LA VIE DE LA  
COMMUNE ? (P.6)

## L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Ravoiriennes, chers Ravoiriens,

Au nom des élus du Conseil municipal, je tenais à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Votre participation montre votre attachement à notre commune et à son avenir. Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du travail déjà engagé ces dernières années. Les grands projets du parc du centre-ville, de la future médiathèque et des travaux du carrefour du Pré

Renaud et de la rue Richelieu se poursuivent avec bientôt des actions visibles sur le terrain.

La consultation des habitants garde une place importante dans la vie de la commune avec nos différentes instances déjà existantes, le Conseil municipal des jeunes, le Conseil des sages et les Comités de quartier mais aussi une réflexion sur un Comité d'initiatives citoyennes en cours de construction.

Les prochaines semaines seront également marquées

par des temps forts conviviaux que vous connaissez déjà tous ! Nous vous attendons nombreux pour le festival Kilomètre zéro qui se déroulera du 20 au 24 mai dans les différents quartiers de la commune et à la fête de la Saint-Jean le 24 juin pour un spectacle toujours plus festif.

Au plaisir de vous rencontrer lors de ces événements !

**Le Maire,  
Alexandre GENNARO**



Alexandre Gennaro, 46 ans, marié, père de cinq enfants et chef d'entreprise, est profondément attaché à La Ravoire, où il a toujours vécu. Son engagement au service de la commune débute dès 1995, au sein du Conseil Municipal des Jeunes. Il poursuit ce parcours en intégrant le Conseil municipal en 2011, d'abord comme conseiller, puis comme adjoint, avant d'être élu maire en 2020. Parallèlement, il est conseiller départemental de la Savoie depuis 2021.

## LES PROJETS ET TRAVAUX ENGAGÉS DÈS CETTE ANNÉE



### Transition écologique

Basculer l'ensemble de l'éclairage public vers des solutions plus sobres et durables.



### Déplacements & circulation

Restructurer le carrefour Richelieu / Pré Renaud avec une régulation par feux pour fluidifier et sécuriser l'accès au quartier Pré Hibou.



### Cadre de vie

Débuter les travaux du parc de 6 000 m<sup>2</sup> en cœur de ville, pensé pour les usages quotidiens.



### Dynamique économique

Fédérer les acteurs économiques locaux au sein d'un réseau structuré.



### Cohésion sociale

Déployer une complémentaire santé communale ouverte à tous.



### Vie locale

Renforcer l'accompagnement des initiatives portées par les associations et les habitants.



### Accès à la culture

Mettre en service une médiathèque moderne, accessible et centrale.



### Implication citoyenne

Installer une instance de concertation dédiée aux grands projets de la commune.



### Gestion budgétaire

Conserver une fiscalité communale stable.



### Tranquillité publique

Moderniser les dispositifs de vidéoprotection et étendre leur couverture.



### Jeunes générations

Garantir une restauration scolaire de qualité via des dispositifs de certification reconnus.



### Aménagement du territoire

Adapter les règles d'urbanisme intercommunal aux réalités locales.

**Directeur de la publication :** Alexandre Gennaro

**Rédaction, conception :** Service Communication

**Graphisme :** Service Communication

**Credits photos :** Mairie de La Ravoire sauf mention contraire

**Impression :** COM'UNE IMPRESSION à La Ravoire - **Tirage :** 5300 exemplaires

**Distribution :** à vélo, avec Tonton Livraison - **Propriété :** Mairie de La Ravoire



Alexandre Gennaro entame ce nouveau mandat avec une ambition claire : poursuivre les actions engagées tout en soutenant les habitants et en renforçant la vitalité du territoire. Organisation de l'équipe municipale, priorités pour les prochains mois, bien-vivre ensemble... Il nous partage sa feuille de route et sa vision pour les années à venir.

## Comment avez-vous structuré votre équipe municipale et réparti les délégations ?

Nous avons fait le choix d'une organisation où chaque élu est pleinement impliqué, avec pour chacun d'entre eux au moins une délégation. Certains conseillers en exercent même deux ou trois, tandis que les adjoints en portent davantage, en cohérence avec leurs responsabilités.

Cette répartition vise avant tout à favoriser l'engagement de tous, au plus près du terrain et des habitants. Elle encourage également le travail en équipe et la transversalité, car de nombreux sujets se croisent et gagnent à être traités collectivement.

## Quelles seront les premières actions concrètes mises en œuvre dans ce nouveau mandat ?

Dans les prochains mois, notre priorité sera d'achever les projets déjà engagés lors du précédent mandat comme la création du grand parc en centre-ville ou encore le déménagement de la nouvelle médiathèque.

Parallèlement, nous poursuivons le travail sur d'autres thématiques essentielles du quotidien, telles que l'amélioration du cadre de vie avec la sécurisation du carrefour Richelieu / Pré Renaud, le renforcement des services à la population avec la mise en place d'une mutuelle communale ou encore

le développement des actions en faveur de la sécurité avec le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection.

L'objectif est d'inscrire notre action dans la continuité, tout en répondant aux attentes concrètes des habitants.

## Comme lors du précédent mandat, les administrés auront-ils toujours la possibilité de s'impliquer dans la vie communale ?

Oui, l'engagement des habitants reste une priorité. Chacun peut proposer des idées et participer aux projets de la commune grâce aux dispositifs existants. Il est toujours possible de s'impliquer via le Conseil municipal des jeunes, le Conseil des sages et les comités de quartier, qui jouent un rôle important dans la vie locale. Nous souhaitons aussi aller plus loin avec la création d'un nouveau dispositif : le Comité d'initiatives citoyennes, actuellement en cours d'élaboration.

## Le bien vivre-ensemble était au cœur de votre précédent mandat. Comment allez-vous poursuivre cette dynamique ?

Le bien-vivre ensemble reste au cœur de notre feuille de route et se décline à travers plusieurs actions complémentaires. Il passe d'abord par l'aménagement du territoire, en créant des espaces propices aux rencontres et au partage comme le parc au centre-ville. Il repose également

sur l'animation de la vie sociale dans les quartiers avec les maisons de Féjaz et de Valmar, pour faire vivre le lien entre les habitants au quotidien.

Nous poursuivons aussi nos actions en matière de sécurité, indispensables à la qualité de vie de tous, et continuerons à proposer des temps forts fédérateurs tout au long de l'année avec nos 5 grands événements, ouverts à toutes les générations.

*“L'objectif est d'inscrire notre action dans la continuité, tout en répondant aux attentes concrètes des habitants.”*



Alexandre Gennaro  
Maire de La Ravoire

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## 2026-2032

Le Conseil municipal de La Ravoire se compose de 29 membres, le Maire, 8 Adjointes et 20 Conseillers municipaux. Le groupe « La Ravoire au Cœur » a obtenu 67.34 % des voix et 25 sièges au Conseil municipal. Le groupe « Nouveau Cap pour mieux vivre à La Ravoire », avec 32.66 % des voix, a obtenu 4 sièges. Cependant, tous les élus de la liste minoritaire ayant démissionné, ces 4 sièges resteront vacants pendant toute la durée du mandat. Le Conseil municipal sera donc composé uniquement des 25 élus de la majorité.

## LES 8 ADJOINTS ET LEURS DÉLÉGATIONS



**Grégory BASIN**

1<sup>er</sup> Adjoint délégué à l'Administration Générale et à la Communication / Conseiller communautaire de Grand Chambéry



**Karine POIROT**

2<sup>ème</sup> Adjointe déléguée à la Culture, au Patrimoine et au Devoir de mémoire



**Fabien GRILLOT**

3<sup>ème</sup> Adjoint délégué aux Travaux et à l'Urbanisme



**Joséphine KUDIN**

4<sup>ème</sup> Adjointe déléguée à la Sécurité / Conseillère communautaire de Grand Chambéry



**Xavier TROSSET**

5<sup>ème</sup> Adjoint délégué à la Vie associative



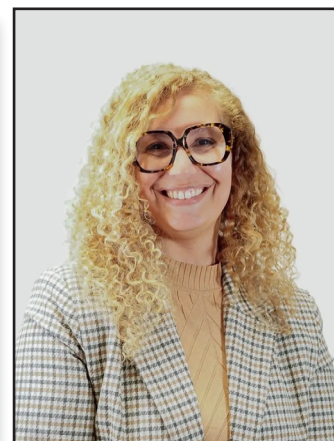
**Emilie GUILLAUD**

6<sup>ème</sup> Adjointe déléguée aux Prospectives urbaines, au Développement durable et à la Participation citoyenne / Conseillère communautaire de Grand Chambéry



**Jérôme FALLETTI**

7<sup>ème</sup> Adjoint délégué aux Équipements publics



**Samira MAKHLOUFI**

8<sup>ème</sup> Adjointe déléguée aux Affaires sociales, aux Séniors et la Santé

# LES 16 CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LEURS DÉLÉGATIONS



**Sandrine MAZZUCA**  
Conseillère municipale  
délégée aux Affaires  
scolaires



**Guy ZUNARELLI**  
Conseiller municipal délégué  
aux Ressources humaines



**Aurélie GROMIER**  
Conseillère municipale  
délégée au Logement et au  
Handicap



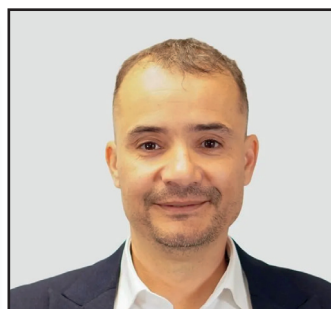
**Samuel CAILLAULT**  
Conseiller municipal  
délégé aux Évènements, au  
Jumelage et à l'Innovation



**Flavie VARRAUD**  
Conseillère municipale  
délégée à la Petite enfance  
et l'Enfance



**Gilles BAIX**  
Conseiller municipal délégué  
aux Marchés communaux et  
aux Commerces ambulants



**Saïd SERBI**  
Conseiller municipal délégué  
à la Jeunesse



**Thierry GERARD**  
Conseiller municipal délégué  
aux Sports



**Jean-Luc VILLE**  
Conseiller municipal délégué  
aux Espaces verts et à la  
Propreté urbaine



**Sandie GERMAIN**  
Conseillère municipale  
délégée référente du  
Comité de quartier du  
Centre-ville



**Magali WIRTEISOHN**  
Conseillère municipale  
délégée aux Aires de jeux



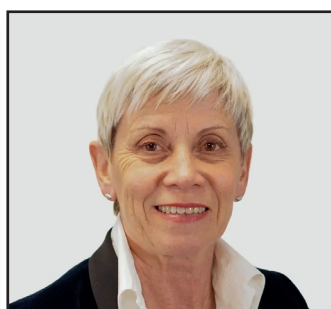
**Nathalie PAGNAL**  
Conseillère municipale  
délégée aux Solidarités



**Aurore OUDOT**  
Conseillère municipale  
délégée référente du Comité  
de quartier Gallaz / Peysse



**Dimitri HUGUERRE**  
Conseiller municipal délégué  
à l'Emploi



**Pascale BOURBON**  
Conseillère municipale  
délégée au Comité  
d'initiatives citoyennes



**Christophe CARRARO**  
Conseiller municipal  
délégé aux Entreprises

# Des instances participatives pour tous ●●●

Participer à la vie de la commune, c'est possible pour tous. Que vous soyez jeune, retraité ou simplement désireux de vous engager, plusieurs instances permettent déjà aux habitants de proposer des idées, de donner leur avis et de contribuer aux projets locaux de La Ravoire. Voici un tour d'horizon des dispositifs existants et à venir, ainsi que les modalités pour y prendre part.



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil municipal des jeunes permet aux jeunes de découvrir la vie citoyenne et de s'impliquer concrètement dans la commune. Encadrés par des élus, ils travaillent sur des projets utiles à tous.



**Pour les élèves de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> habitant La Ravoire et scolarisés au sein d'un établissement de la commune**

**Candidature > élections dans les écoles au mois de novembre**



## CONSEIL DES SAGES

Ouvert aux seniors, le Conseil des sages est un lieu d'échange et de réflexion. Ses membres apportent leur expérience et formulent des avis ou propositions sur les projets communaux.



**Pour les habitants de La Ravoire de 55 ans et +, sans activité professionnelle à temps plein, résidant à La Ravoire depuis au moins 6 mois et sans mandat municipal**

**Candidature > bulletin de candidature sur le site ou à l'accueil de la mairie**



## COMITÉS DE QUARTIER

Les comités de quartier permettent aux habitants de s'impliquer directement dans la vie de leur secteur. Ils favorisent le dialogue avec la municipalité et permettent de faire remonter des idées ou des problématiques locales. Les questions d'ordre personnel ou particulier sont posées en dehors du comité de quartier qui ne traite que des problématiques d'ordre collectif.



**Pour tous les habitants de La Ravoire**

**Candidature > tout au long de l'année par mail à : [comitesdequartier@laravoire.com](mailto:comitesdequartier@laravoire.com)**



## COMITÉ D'INITIATIVES CITOYENNES

Pour renforcer la vitalité démocratique locale, un Comité d'initiatives citoyennes sera prochainement mis en place. Il offrira aux habitants un cadre concret pour participer à la vie communale. Cette instance aura pour rôle de formuler des avis sur les projets municipaux et de proposer des sujets de réflexion : cadre de vie, solidarités, transition écologique, services du quotidien, vivre ensemble, mobilités ... L'ensemble des enjeux concernant La Ravoire pourra y être abordé collectivement, dans une logique d'échange et de co-construction.



**Le Conseil sera composé de volontaires issus des différents quartiers de la commune. Résidents de longue date ou nouveaux arrivants, tous les profils sont concernés. Chaque regard compte.**

**Plus d'informations à venir**



**Inscrivez vous dès à présent au Conseil des Sages et/ou aux Comités de quartier via les formulaires disponibles sur le site internet de la commune ou par email à [mairie@laravoire.com](mailto:mairie@laravoire.com)**



# Les élus référents des comités de quartier ●●●



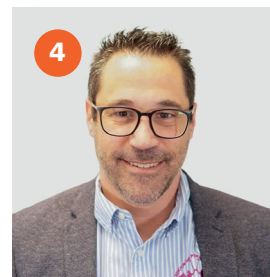
**Thierry GERARD**  
Conseiller municipal  
réfèrent du comité de  
quartier de Féjaz



**Sandie GERMAIN**  
Conseillère municipale  
réfèrente du comité  
de quartier du Centre-  
Ville



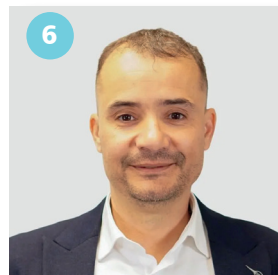
**Sandrine MAZZUCA**  
Conseillère  
municipale réfèrente  
du comité de quartier  
Puits d'ordet / Zola /  
Genetais



**Jérôme FALLETTI**  
Adjoint délégué  
réfèrent du comité de  
quartier Pré joli / les  
Carpinelles / Boige



**Xavier TROSSET**  
Adjoint délégué  
réfèrent du comité  
de quartier de la  
Madelaine



**Saïd SERBI**  
Conseiller municipal  
réfèrent du comité de  
quartier de l'Echaud /  
Mollard



**Aurore OUDOT**  
Conseillère  
municipale réfèrente  
du comité de quartier  
Gallaz / Peysse



**Gilles BAIX**  
Conseiller municipal  
réfèrent du comité de  
quartier de la Vilette

## A SAVOIR

Au côté des référents, tous les élus du Conseil municipal sont présents sur le terrain pour être à l'écoute des habitants et faire le lien avec la mairie. De plus, lorsque vous êtes témoin d'un problème sur l'espace public, vous pouvez directement renseigner tous les détails via l'application de la commune sur votre mobile (texte + photo) en cliquant sur le bouton "Faire un signalement". Ainsi nos services pourront agir le plus rapidement possible. L'application La Ravoire est disponible sur l'App Store et sur le Play Store.



# À NOTER DANS VOS AGENDAS



## DU 20 AU 24 MAI

5 jours de festivités 100% locales. Dans les différents quartiers de la commune, vous pourrez retrouver le patrimoine local sous toutes ses formes : marché des créateurs, spectacles, produits locaux, concerts et animations...



## LE 24 JUIN

Événement incontournable de La Ravoire, la Fête de la Saint-Jean revient cette année avec ses nombreuses animations et son feu d'artifice.